

Comprendre le Changement Social de la Fécondité à Travers l'Autonomie des Femmes en Union au Cameroun : Apport des Méthodes de Décomposition

Amina Vanessa Ngamtiate

Didier Nganawara

Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)

Université de Yaoundé II, Cameroon

[Doi:10.19044/esj.2023.v19n35p78](https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n35p78)

Submitted: 01 November 2023

Accepted: 15 December 2023

Published: 31 December 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Ngamtiate A.V. & Nganawara D. (2023). *Comprendre le Changement Social de la Fécondité à Travers l'Autonomie des Femmes en Union au Cameroun : Apport des Méthodes de Décomposition*. European Scientific Journal, ESJ, 19 (35), 78.

<https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n35p78>

Résumé

Contexte : Au Cameroun, le niveau de la fécondité reste élevé bien qu'une tendance à la baisse soit observée au cours de ces dernières années. Le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 5,1 enfants en 2011 à 4,8 en 2018 (INS, 2018). Objectif : Cet article cherche à identifier les sources de changement social du niveau de la fécondité à travers l'autonomie des femmes en union au Cameroun. Méthodologie : Les données proviennent des enquêtes démographiques et de santé réalisées au Cameroun en 2011 et 2018. Elles sont analysées par la méthode de décomposition pour identifier les sources de changement du niveau de fécondité en fonction de l'autonomie. Résultats : Les résultats de l'analyse montrent que, pour les trois variables de classification retenues, la baisse de la fécondité chez les femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 est due principalement à un effet de comportement. Cet effet est plus important chez les femmes dont la prise de décision relève du conjoint. Les femmes de niveau d'instruction primaire ont contribué de manière très significative (226,2%) à cette baisse. Il en est de même, pour celles exerçant des travaux domestiques et des activités dans le secteur informel avec respectivement 226,7% et 165,6%. Conclusion : L'autonomie exerce une influence sur la baisse de la fécondité des femmes en

union au Cameroun entre 2011 et 2018.

Mots-clés: Autonomie, fécondité, femme en union, décomposition, Cameroun

Understanding Social Change in Fertility Through Women's Autonomy in Union in Cameroon: Contribution of Decomposition Methods

Amina Vanessa Ngamtiate

Didier Nganawara

Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)
Université de Yaoundé II, Cameroon

Abstract

Background: In Cameroon, the level of fertility remains high although a downward trend is observed in recent years. The average number of children per woman increased from 5.1 in 2011 to 4.8 in 2018 (INS, 2018). **Objective:** This article seeks to identify the sources of social change in the level of fertility through the autonomy of women in union in Cameroon. **Methodology:** The data come from demographic and health surveys conducted in Cameroon in 2011 and 2018. They are analyzed by the decomposition method to identify the sources of change in fertility level according to autonomy. **Results:** The results of the analysis show that, for the three classification variables used, the decrease in fertility among women in unions in Cameroon between 2011 and 2018 is mainly due to a behavioural effect. This effect is greater for women whose decision-making is the responsibility of the spouse. Women with primary education contributed significantly (226.2%) to this decline. The same is true for those engaged in domestic work and activities in the informal sector with 226.7% and 165.6% respectively. **Conclusion:** Autonomy exerts an influence on the decline in fertility of women in union in Cameroon between 2011 and 2018.

Keywords: Autonomy, fertility, woman in union, decomposition, Cameroon.

1. Introduction

Cet article s'intéresse au changement social du niveau de la fécondité en rapport avec l'autonomie des femmes en union au Cameroun. Il part du constat que la baisse de la fécondité dans le pays, amorcé depuis 1991, s'est stabilisée à un niveau élevé depuis 1998 (INS, 2018). En effet, le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 6,4 en 1978 à 5,8 en 1991 puis à 4,8

en 1998. Ce nombre a augmenté, passant de 4,8 à 5,1 entre 1998 et 2011 avant de baisser à 4,8 en 2018 (INS, 2018). De même, la proportion des femmes qui utilisent la contraception a baissé entre 2011 et 2018, passant de 23% à 19%. Par contre, on note une légère amélioration des différents aspects de l'autonomie de la femme au Cameroun entre 2011 et 2018. Le rapport des EDS révèle qu'en 2011, la participation des femmes à la prise de décision, quel que soit le type de décision (les soins de santé de la femme, les achats importants pour le ménage et les visites à la famille ou parents de la femme) était négligeable (18%), la prise de décision revenait principalement au conjoint. Par contre en 2018, 47% des femmes en union ont déclaré avoir participé aux décisions du ménage. Concernant le contrôle de l'utilisation des gains de la femme, en 2011, la moitié des femmes (50%) décidaient elles-mêmes de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent et dans 25 % des cas, cette décision était prise conjointement avec le mari/partenaire. Très peu de femmes (6 %) ont déclaré que le conjoint décidait seul. En 2018, ces proportions sont passées respectivement à 54%, 38 % et 8%.

Etant donné que le Cameroun a l'ambition de devenir un pays émergent, le niveau de fécondité reste élevé dans ce contexte comparativement aux pays émergents qui ont su bénéficier du dividende démographique où il se situe entre 2 et 3 enfants par femme (Tenikue et al., 2018). Par ailleurs, le rapport de dépendance démographique, qui est l'un des indicateurs majeurs de l'atteinte de la fenêtre de l'opportunité démographique est élevé au Cameroun. Il est resté au fil des années au niveau de 95%, deux fois supérieur au niveau observé dans les pays émergents qui ont su tirer profit du dividende démographique (Tenikue et al., 2018). A la lumière de ces faits, il apparaît que l'ouverture de la fenêtre d'opportunité pour la production du dividende démographique n'est pas encore matérialisée au Cameroun. En effet, la baisse de la fécondité favorise l'ouverture de la fenêtre d'opportunité pour la production du dividende démographique. Une baisse continue de la fécondité induit une baisse du taux de dépendance démographique à travers le changement de la structure par âge de la population, qui verrait la concentration des effectifs passer graduellement de la tranche des jeunes à celle des adultes et enfin celle des personnes âgées (Tenikue et al., 2018). Cette transition vers l'effectif des âges adultes, appelée fenêtre d'opportunité démographique, se caractérise par un faible taux de dépendance démographique qui devrait favoriser l'épargne, l'investissement et, à terme, la croissance économique. Pour saisir cette fenêtre d'opportunité que peut représenter le dividende démographique, il y a un certain nombre de conditions économiques, sociales et anthropologiques à prendre en compte parmi lesquelles la perspective de genre, très souvent ignorée, ou très largement sous-estimée jusqu'à présent (Rabier, 2020). En effet, de nombreux travaux (Adjamagbo, 1993 ; Ushma et al., 2013) ont montré que la procréation

n'implique pas seulement les facteurs biologiques de la reproduction mais elle dépend également des facteurs individuels tels que l'instruction de la femme, l'activité économique de la femme, le pouvoir de décision dans le ménage et l'autonomie de la femme.

Par ailleurs, on retrouve dans la littérature que la participation de la femme au processus décisionnel concernant divers aspects du ménage est un indicateur de son autonomie. Il s'agit du degré de contrôle dont elle dispose sur son environnement. Ainsi, l'autonomie a été appréhendée comme un facteur explicatif de la faible fécondité et un déterminant important du bien-être de la femme. Pour Karasek (2013), l'autonomie est la capacité d'une personne à opérer des choix de vie stratégiques dans un contexte où cette capacité lui était antérieurement refusée. Quant à Kamil et al. (2015), l'autonomie se définit comme le contrôle que les femmes ont sur leur propre vie : la mesure dans laquelle elles ont une voix égale avec leur conjoint sur les questions qui les touchent elles-mêmes et leurs familles, le contrôle des ressources matérielles et autres, l'accès au savoir et à l'information, le pouvoir de prendre des décisions indépendantes, l'absence de contraintes sur la mobilité physique et la capacité de forger des rapports de force équitables au sein des familles. En outre, ce concept englobe cinq dimensions : économique (y compris financière), physique (y compris sanitaire et mobilité), politique (y compris l'aspect juridique), psychologique et socioculturelle (Ngamtiaté et al., 2022). Cependant, dans les études antérieures, les variables opérationnelles les plus utilisées pour appréhender l'autonomie sont la discussion au sein du couple, la participation de la femme à la prise des décisions, l'appartenance de la femme à une association, l'attitude de la femme face aux violences, la possession d'un titre de propriété et le contrôle de l'utilisation des gains de la femme (Rwenge, 2003 ; INS, 2018).

Au vu de ces différents constats, on peut se poser la question de recherche suivante : quelle est donc l'influence de l'autonomie sur la baisse de la fécondité des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 ?

L'objectif général est de comprendre le changement social de la fécondité à travers l'autonomie des femmes en union au Cameroun. De manière spécifique, il s'agit d'identifier les sources de changement du niveau de fécondité à partir du pouvoir de décision, du niveau d'instruction, et du statut d'activité de la femme.

Les données utilisées sont celles des enquêtes démographiques et de santé réalisées au Cameroun en 2011 et en 2018 et les méthodes d'analyses sont celles de décomposition.

L'article s'articule autour des sections suivantes : la présente section introductive, une section sur la méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs de l'étude, une section sur les résultats d'analyse, et celle consacrée à la discussion de ces résultats. Enfin, une section portant sur la conclusion.

2. Méthodologie

Les données utilisées dans cette étude proviennent du questionnaire individuel femme de l'Enquête Démographique et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS 2011) et de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSC-V 2018) réalisées au Cameroun en 2011 et en 2018 par l'Institut National de la Statistique (INS) en étroite collaboration avec entre autres, le Ministère de la Santé Publique, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), l'ICF Macro Inc, le Fonds Mondial, et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Elles ont pour objectif principal de produire des estimations actualisées des indicateurs démographiques et de santé de base afin de permettre le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes mis en œuvre pour l'amélioration de l'état de santé de la population. Les échantillons de ces deux enquêtes sont issus d'un échantillonnage stratifié à deux degrés et les critères de stratification sont le milieu de résidence (urbain/rural) et la région de résidence. Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille, la taille étant le nombre de ménages dans la ZD. Au second degré, un nombre fixé de ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré. L'échantillon de l'EDS-MICS 2011 comprend 15 050 ménages répartis dans 580 ZD dans les 12 régions d'enquête qui couvrent le territoire national, et 9805 femmes en union âgées de 15-49 ans et celui de l'EDSC-V 2018 est constitué de 13 160 ménages répartis dans 470 ZD dont on dénombre 7463 femmes en union âgées de 15-49 ans.

Les variables mobilisées pour cette étude sont la parité moyenne, le pouvoir de décision, le niveau d'instruction et le statut d'activité de la femme.

Parité moyenne : elle permet d'appréhender la fécondité et représente la variable substantive de cette étude. Il s'agit de la moyenne (au niveau national) pondérée des taux de fécondité observés en 2011 et en 2018.

L'autonomie de la femme a été appréhendée à travers la variable de classification pouvoir de décision dans le ménage. Le pouvoir de décision dans le ménage est la variable de classification principale de l'étude construite à partir des variables ci-après : la prise de décision en matière de soins de santé, du revenu de la femme, d'achats importants du ménage, des visites familiales, d'utilisation de la contraception et d'attitude de la femme face aux violences (INS, 2018). Cette variable a trois modalités : la décision est prise par la femme seule, avec son conjoint, ou par son conjoint.

Niveau d'instruction : c'est l'un des éléments permettant à la femme d'être mieux ouverte aux valeurs modernes, et qui par ricochet peut modifier sa perception sur les comportements de procréation et l'utilisation des méthodes contraceptives modernes (Rwenge, 1999). Cette variable a quatre (4) modalités : aucun, primaire, secondaire et supérieur.

Statut d'activité : il renvoie à l'occupation de la femme. Il joue un rôle important dans le comportement des femmes en ce qui concerne la procréation et l'autonomie. Cette variable a été regroupée en cinq modalités en tenant compte de la distribution des données : sans emploi, salariée du secteur formel, travail domestique, employée du secteur informel et indépendante.

L'utilisation de la méthode de décomposition pour analyser le changement social d'un phénomène est un bon compromis entre les approches micro et macro (Eloundou et al., 2017). Elle vise à découper un produit ou un processus en composantes élémentaires. Selon Eloundou et al., (2017), cette méthode tient compte de la diversité entre les individus pour montrer comment elle s'agrège pour produire un changement collectif. Elle permet d'établir de manière convaincante pourquoi la prévalence sociale d'un phénomène change au fil du temps.

En sciences sociales, la décomposition est particulièrement utile dans l'analyse du changement social à travers la contribution relative de deux ou plusieurs facteurs (ou groupes) complémentaires (Eloundou et al., 2017). En effet, elle tend à révéler les « sources » plutôt que les « causes » profondes du changement. La décomposition établit « d'où provient le changement » plus qu'elle n'élucide ce qui a causé le changement. Elle identifie les sources de changement qui peuvent être substantives « par quoi » ou sociologiques « par qui » le changement survient. La question « par quoi » le changement survient permet d'identifier deux sources de changement : l'effet de composition qui reflète les changements dans la composition de la population et l'effet de comportement qui reflète quant à lui, le changement dans le comportement moyen des membres d'une ou de plusieurs catégories sociales. La question « par qui » le changement survient permet de comprendre les acteurs ou les groupes qui impulsent le changement. Il s'agit des groupes sociaux, des catégories d'âges ou des régions qui contribuent le plus au changement.

Dans cette étude, nous utilisons la méthode de décomposition pour identifier les sources de changement de la fécondité au Cameroun. Il s'agit précisément de montrer si la baisse de la fécondité observée au Cameroun entre 2011 et 2018 est due au changement des effectifs des femmes dans les différents groupes des variables de classification retenues ou à une baisse réelle de la fécondité parmi ces femmes.

Principe de la décomposition

La méthode de la décomposition postule que tout processus à l'échelle nationale (Y) est conçu comme une agrégation des comportements de plusieurs sous-populations (y_j) avec une pondération par les effectifs relatifs de ces sous-populations (w_i) (Eloundou et al., 2017).

$$Y = f(y_j, w_j)$$

Y désigne la variable substantive au niveau macro et y cette variable au niveau micro ou méso.

Dans cette étude, Y désigne la parité moyenne (niveau national). C'est la moyenne pondérée des taux observés dans les différentes catégories socioéconomiques.

y_j représente le taux de fécondité dans une sous-population donnée (par exemple, des femmes vivant dans les ménages pauvres).

j, indexe les groupes. Par exemple, y_j dénote la valeur de la variable substantive pour le groupe j, alors que x_j indique la valeur de la variable de classification pour le même groupe.

w_j représente le pourcentage de la population appartenant à une catégorie j donnée.

Critères pour les variables

La variable substantive (Y) doit être quantitative comme la parité moyenne dans cette étude. Quant à la variable de classification, elle doit remplir les critères d'exhaustivité, de distribution, de variabilité, et de pertinence (Eloundou et al., 2017)¹.

Mise en œuvre de la méthode de décomposition

La mise en œuvre de cette analyse de décomposition comprend quatre étapes majeures (Eloundou et al., 2017) : la définition du problème, la décomposition du changement, le calcul des informations de base et du changement, la présentation et interprétation des résultats.

Définition du problème

La définition du problème consiste à préciser la nature de la variable substantive (dépendante), la variable de classification (indépendante), et la période considérée. Ainsi, la variable substantive est la parité moyenne ; les variables de classification sont le pouvoir de décision,

¹ Exhaustivité : Les diverses catégories j doivent couvrir l'ensemble de la population tout en étant mutuellement exclusives. Autrement dit, chaque membre de la population doit appartenir à une et une seule catégorie j. Distribution : Le nombre de catégories j pour une variable de classification acceptable ne doit être ni trop petit (<3) ni trop grand (une dizaine).

Variabilité : Les effectifs des différentes catégories j de la variable de classification doivent varier dans le temps.

Pertinence : Une variable de classification adéquate doit avoir un lien théorique avec le phénomène étudié (fécondité).

le niveau d’instruction, et le statut d’activité de la femme ; la période considérée est l’intervalle entre 2011 et 2018.

Décomposition du changement

La décomposition de base permet de déterminer par qui survient le changement ou quantifier la contribution relative de chaque groupe de population au changement global observé (Eloundou et al., 2017). La variable substantive est une moyenne transversale (nationale) qui indique la valeur moyenne au sein de la population à un moment t donné (calculée pour plusieurs groupes à un moment donné). Etant donné que la variable substantive est une moyenne (parité moyenne), elle sera tout simplement notée Y (ou y).

Y est formulée comme une moyenne pondérée (par w_j) des valeurs des sous-populations individuelles (y_j).

$$Y_t = \sum w_{jt} * y_{jt}$$

De cette formule, le changement national peut être décomposé par :

$$\Delta Y = \sum \bar{y}_j * \Delta w_j + \sum \bar{w}_j * \Delta y_j$$

Avec $y_j = (y_{jt1} + y_{jt2}) / 2$ et $\Delta w_j = (w_{jt2} - w_{jt1})$ et inversement.

t, indexe le temps. Par exemple, Y_t indique la valeur de la variable substantive pour une année donnée et pour toute la population (ex. parité moyenne en 2011).

ΔY représente le changement historique de la fécondité. C’est la différence entre les valeurs de Y pour les deux années ($Y_{2018} - Y_{2011}$).

\bar{y}_{jt} indique la valeur moyenne de la variable substantive dans un groupe j donné. Il s’agit d’une moyenne historique représentant la moyenne de la variable substantive entre les deux dates ou sur la période de l’étude (calculée pour un seul groupe j mais pour deux dates).

Cette décomposition de base identifie deux sources de changement : l’effet de composition et l’effet de comportement. L’effet de composition reflète un changement dans la représentation relative des diverses couches sociales de la population. Un accroissement différencié des effectifs affecte la moyenne nationale par effet mécanique de pondération. L’effet de

comportement est moins mécanique. Il indique un changement réel de la fécondité au sein d'un ou de plusieurs groupes. Si la fécondité d'un groupe baisse, toutes choses égales par ailleurs, la fécondité au niveau national baissera. Ce ne sont pas les effectifs relatifs qui changent, mais les niveaux de fécondité au sein de divers sous-groupes de la population.

Calcul des informations de base

Les informations nécessaires pour appliquer la formule de la décomposition sont les pourcentages des femmes pour chacune des catégories des quatre variables de classification (pouvoir de décision, niveau d'instruction et statut d'activité de la femme) et la valeur moyenne de la variable dépendante (y_j), c'est-à-dire la parité moyenne. Ces données doivent être calculées pour l'année de départ (2011) et l'année finale (2018).

Présentation et interprétation des résultats

Les résultats seront présentés sous forme d'un tableau faisant apparaître les sources de changement 1 et celles de changement 2 indiquant respectivement « par quoi » et « par qui » le changement est survenu. Pour les sources de changement 1, les pourcentages représentent les contributions relatives des effets de composition et de comportement. Pour les sources de changement 2, les pourcentages représentent les contributions des diverses catégories sociales. On additionne les effets de composition et de comportement de chacune des catégories sociales. La somme des contributions est égale à 100%. Néanmoins, les contributions individuelles peuvent être négatives (moins de 0%) ou supérieures à 100%. Un pourcentage négatif indique une contribution allant dans le sens opposé du changement général. Par exemple, un effet de composition négatif dans un contexte de fécondité en baisse signifie que cet effet de composition concourt à accroître la fécondité, c'est-à-dire, il contrarie la tendance dominante. Par contre, un pourcentage supérieur à 100% indique que la composante concernée explique entièrement le changement voire plus, le changement général aurait été plus fort s'il n'avait pas été contrarié par des effets allant dans le sens inverse. Par ailleurs, une présentation graphique sous forme de camembert est nécessaire pour illustrer les résultats et identifier clairement la composante dominante, c'est-à-dire, celle ayant le plus fort pourcentage.

Décomposition avancée

La décomposition avancée est une analyse plus détaillée de l'effet de composition ou de performance (Eloundou et al., 2017). Elle consiste à estimer la relation de régression simple entre la performance de chaque groupe ou les inégalités relatives à la fécondité et la variable de classification de la manière suivante :

$$y_j = \alpha + \beta x_j + \mu_j$$

L'intercept (α) représente la valeur de Y (ou y) lorsque X (x) prend la valeur zéro ou la performance de base. Il s'agit du niveau de la fécondité au sein de la population féminine indépendamment de son appartenance à un groupe quelconque. On peut noter la performance inhérente au système de la planification familiale ou la phase de la transition démographique dans laquelle se trouve le pays.

β est la variation de la fécondité liée à une variation catégorielle des modalités de la variable x (passage d'une modalité à une autre).

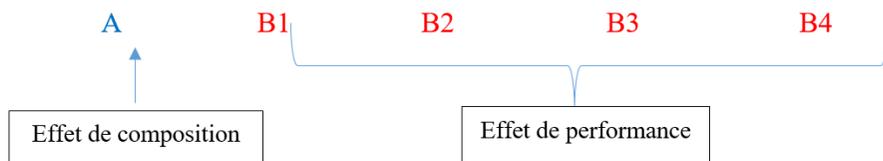
μ_j l'erreur qui peut être interprétée comme l'effet résiduel des facteurs autres que x, non considérés dans l'analyse.

Le changement dans la valeur de y_j entre deux dates s'obtient ainsi :

$$\Delta y_j = \Delta \alpha + \bar{\beta} \Delta x_j + \bar{x}_j \Delta \beta + \Delta \mu_j$$

En insérant cette expression dans l'équation de base, l'on obtient :

$$\Delta Y = \sum \bar{y}_j \Delta w_j + \sum \bar{w}_j \Delta \alpha + \sum \bar{w}_j \bar{\beta} \Delta x_j + \sum \bar{w}_j \bar{x}_j \Delta \beta + \sum \bar{w}_j \Delta \mu_j$$



A, l'effet de composition qui reste inchangé par rapport à la situation de base.

B, l'effet de performance qui se subdivise en quatre (4) sous-composantes qui reflètent respectivement les changements dans :

- La performance de base (B1) ;
- Le niveau de la variable indépendante (B2) ;
- L'effet de la variable indépendante (B3) ;
- L'effet résiduel (B4).

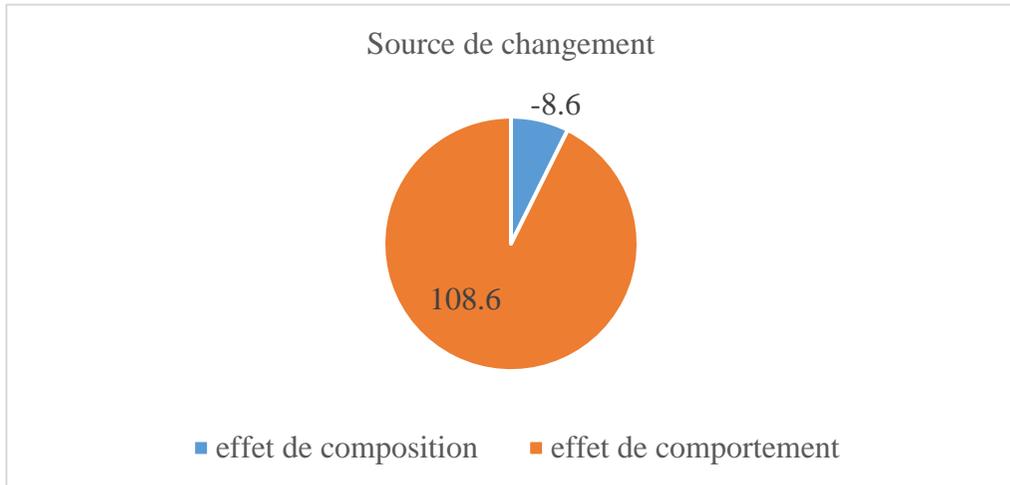
3. Résultats

Tendance de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 et le pouvoir de décision

Les résultats de la décomposition simple révèlent que la baisse de la parité moyenne des femmes en union entre 2011 et 2018, selon le pouvoir de décision est due principalement à un effet de comportement (108.6%)

(Graphique 1). Par ailleurs, on peut noter que cet effet est plus important chez les femmes dont la décision est prise par le conjoint.

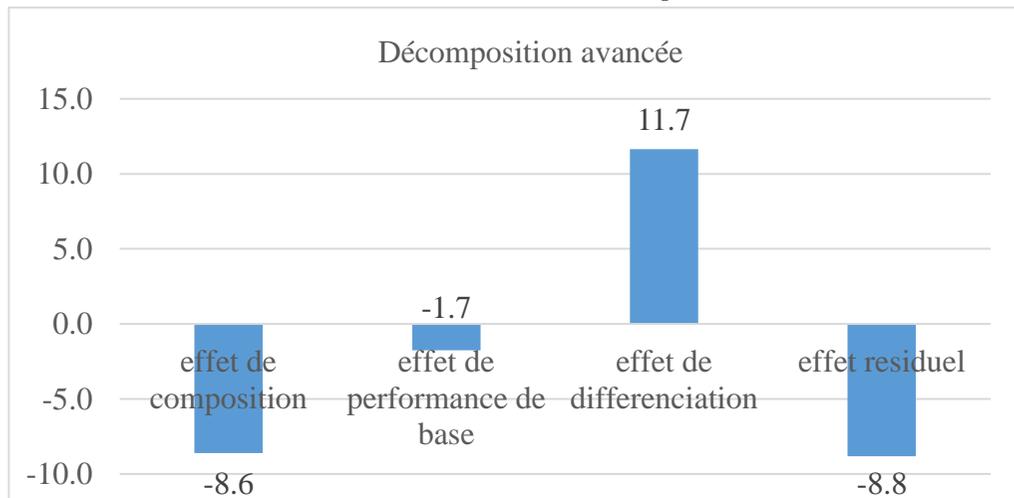
Graphique 1. Décomposition simple de la baisse de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 selon leur pouvoir de décision



Source : Traitement des données EDS-MICS 2011 et EDS 2018 Cameroun

De l'extension de l'effet de comportement, nous constatons que la source principale du changement est l'effet de différenciation (11.7%) (Graphique 2). Il s'agit des comportements différentiels des femmes des différentes classes sociales en matière de la procréation.

Graphique 2. Décomposition avancée de la baisse de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 selon leur pouvoir de décision

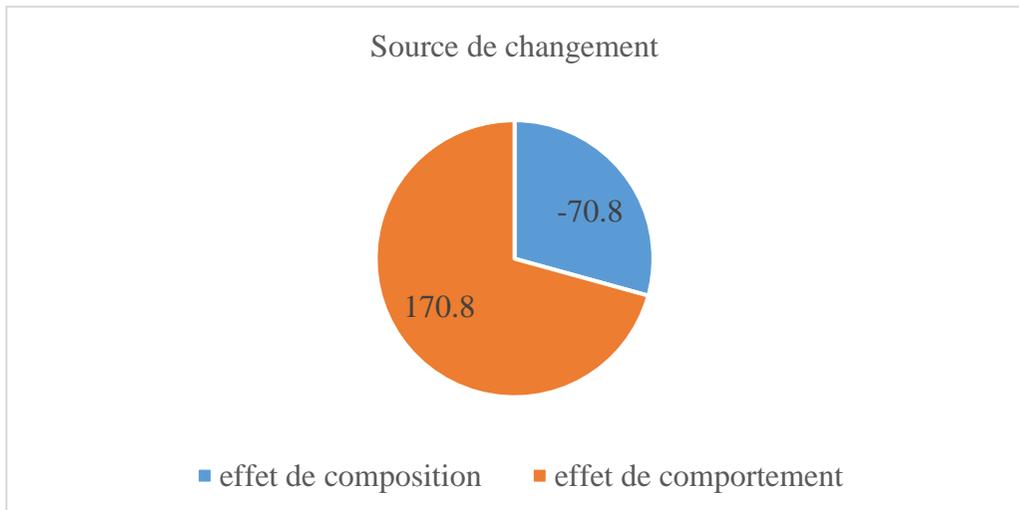


Source : Traitement des données EDS-MICS 2011 et EDS 2018 Cameroun

Tendance de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 et le niveau d'instruction

La décomposition simple de la baisse de la parité moyenne des femmes en union, selon le niveau d'instruction met en exergue la prédominance de l'effet de comportement (170.8%) comme la principale base de la baisse de la parité moyenne observée entre 2011 et 2018 (Graphique 3). Il en ressort que ce sont les femmes de niveau d'instruction primaire qui ont beaucoup plus contribué (226.2%) à la baisse de la fécondité observée sur cette période. Le changement de comportement des individus constitue la principale source d'explication de la baisse de la fécondité observée entre 2011 et 2018. Ce changement proviendrait principalement d'une modification des attitudes des femmes en ce qui concerne leurs comportements reproductifs, notamment l'utilisation de la contraception moderne.

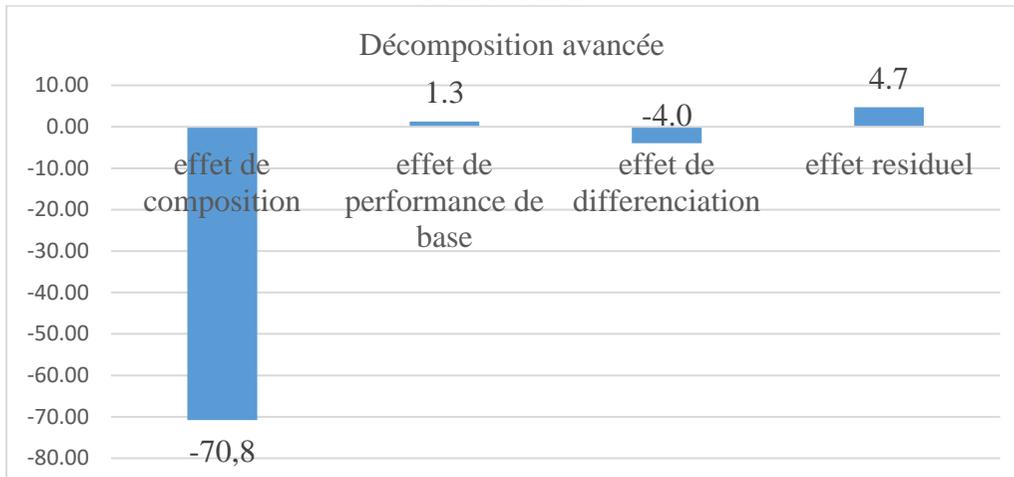
Graphique 3. Décomposition simple de la baisse de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 selon leur niveau d'instruction



Source : Traitement des données EDS-MICS 2011 et EDS 2018 Cameroun

Les résultats obtenus de la décomposition avancée montrent que l'effet résiduel (4.7%) serait la principale source de l'influence de l'effet de comportement sur la baisse de la parité moyenne des femmes en union entre 2011 et 2018 (Graphique 4). Cet effet fait référence à celui des variables non considérées dans la décomposition.

Graphique 4. Décomposition avancée de la baisse de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 selon leur niveau d’instruction

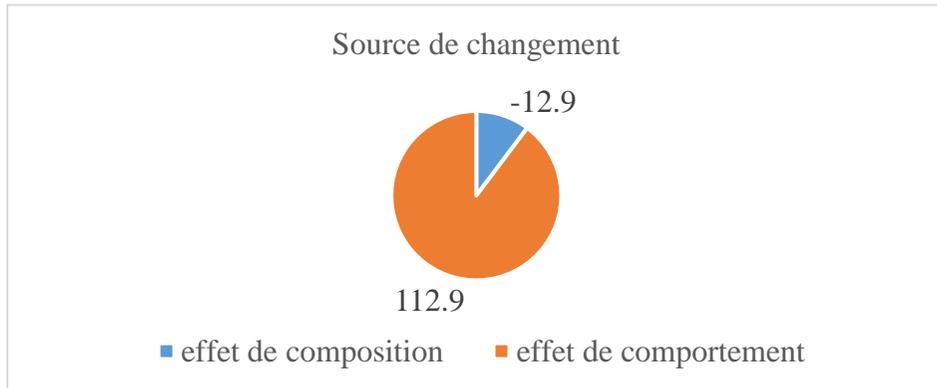


Source : Traitement des données EDS-MICS 2011 et EDS 2018 Cameroun

Tendance de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 et le statut d’activité

Les résultats de la décomposition simple en fonction du statut d’activité montrent une prépondérance de l’effet de comportement (112,9%) (Graphique5). Ainsi, le changement de comportement des femmes en union en ce qui concerne leur statut d’activité se présenterait comme la principale source de la baisse de la parité moyenne entre 2011 et 2018. Les femmes exerçant des travaux domestiques et des activités dans le secteur informel ont davantage contribué à cette baisse avec respectivement 226,7% et 165,6%. Le changement de comportements de ces deux catégories sociales de femmes entre 2011 et 2018 a été la principale source d’explication de la baisse de la fécondité observée sur la période. Le contexte socioéconomique difficile marqué par la précarité de l’emploi occupé par ces femmes les amènées à changer de comportement en réduisant leur fécondité.

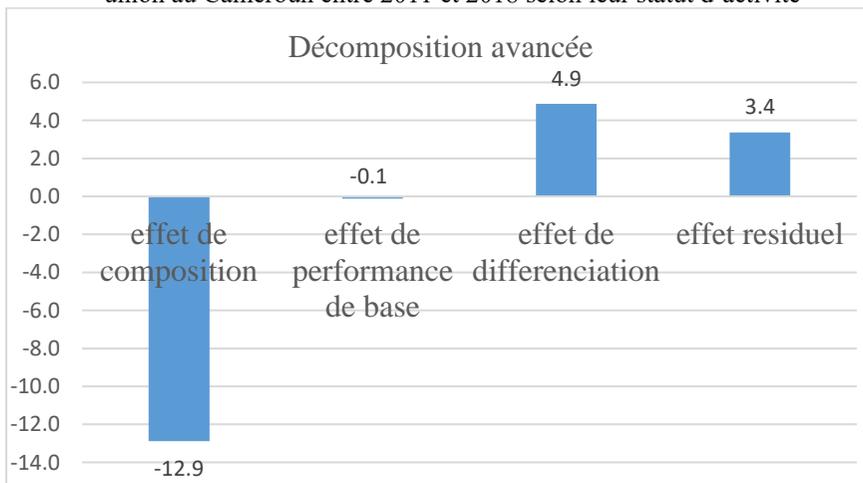
Graphique 5. Décomposition simple de la baisse de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 selon leur statut d'activité



Source : Traitement des données EDS-MICS 2011 et EDS 2018 Cameroun

Pour ce qui est de la décomposition avancée de l'effet de comportement, l'effet de différenciation et l'effet résiduel sont prédominants respectivement à hauteur de 4.9% et de 3.4% (Graphique 6). Il s'agit de changements différentiels du niveau de fécondité au sein des différentes catégories de femmes en fonction de leur statut d'activité et des changements imputables à des variables non prises en compte dans la décomposition.

Graphique 6. Décomposition avancée de la baisse de la parité moyenne des femmes en union au Cameroun entre 2011 et 2018 selon leur statut d'activité



Source : Traitement des données EDS-MICS 2011 et EDS 2018 Cameroun

4. Discussion des résultats

Il ressort des résultats d'analyse que la baisse de la parité moyenne des femmes en union entre 2011 et 2018, selon le pouvoir de décision, est due principalement à un effet de comportement (108.6%). Cela laisser penser que les femmes en union ont adopté davantage des comportements favorables à la baisse de la fécondité entre 2011 et 2018 et ceci en raison de leur forte participation à la prise de décision dans le ménage durant la période. En effet, les données des EDS montrent que le pourcentage des femmes en union qui participent à la prise de décision dans le ménage, quel que soit le type de décision, est passé de 18% à 47% entre 2011 et 2018 (INS, 2018). En 2011, c'est quand il s'agit de ses propres soins de santé que la femme participe le moins fréquemment aux décisions : dans seulement 16 % des cas c'est principalement la femme qui décide et dans 23 % des cas c'est la femme avec son conjoint. Ces résultats mettent en évidence la vulnérabilité et la dépendance de la femme notamment en ce qui concerne la prise de décision relative à ses propres soins de santé en 2011. Par contre, en 2018, on note une nette amélioration de la situation, car plus de huit femmes en union sur dix et utilisatrices de la contraception ont été impliquées dans la décision de l'utiliser (83 %) : 26 % des femmes ont pris principalement la décision et pour 57 %, il s'agit d'une décision conjointe avec le conjoint. Dans 17 % des cas, la décision est prise principalement par le conjoint.

La participation de la femme à la prise de décisions est un indicateur important du statut de la femme dans le ménage. En effet, la capacité à prendre part aux décisions est un élément essentiel pour l'autonomisation des femmes. Elle contribue à son épanouissement, notamment dans la sphère familiale. En effet, elle permet à la femme de négocier l'espacement ou la limitation des naissances avec son conjoint. Pour certains auteurs (Bougma, 2014 ; Rakotondrabe, 2004), les ménages dans lesquels les individus participent communément aux prises de décision en ce qui concerne le nombre d'enfants, l'espacement des naissances, l'utilisation des méthodes contraceptives, investissent beaucoup sur la qualité de l'enfant en termes d'éducation, de santé et d'alimentation équilibrée. Pour Wakam (1994), le nombre d'enfants désiré par les couples résulte en partie d'un processus rationnel impliquant la prise de décision. En effet, dans le couple, le pouvoir de décision de la femme en matière surtout de fécondité peut s'accroître lorsqu'elle jouit d'une certaine autonomie, ceci par exemple en saisissant les coûts d'opportunités qui lui offrent la possibilité d'exercer une activité économique et d'avoir un salaire conséquent.

Cependant, la relation entre la baisse de la parité moyenne et le pouvoir de décision de la femme pourrait susciter quelques interrogations. D'abord, la manière dont la variable pouvoir de décision est captée dans les EDS. Dans l'EDS de 2011, les questions sur la prise de décision concernent les achats

importants du ménage, les visites que la femme effectue à ses proches, ses soins de santé, et l'utilisation de l'argent qu'elle gagne. Elles ne sont pas orientées, de manière spécifique, sur les attitudes ou les comportements en matière de fécondité (utilisation de la contraception, les circonstances de la grossesse, etc.). En revanche, en 2018, en plus des aspects évoqués, une question spécifique sur la prise de décision concernant l'utilisation de la contraception a été posée. La différence observée au niveau de ces approches peut constituer un biais. En outre, les analyses utilisant les méthodes de décomposition sont purement descriptives. Elles décrivent les effets bruts, comparativement aux méthodes explicatives basées sur les modèles de régression multivariée qui mesurent les effets nets. L'utilisation de ces modèles pourrait permettre d'affiner ces résultats. En effet, de nombreux travaux (Adjamagbo, 1993 ; Dagenais et al., 2000, Bilampoia, 2014) ont montré que la participation de la femme à la prise de décision dans le ménage est influencée par des facteurs socioculturels, économiques et démographiques. Par exemple, l'augmentation du niveau d'instruction et l'exercice d'une activité économique par la femme contribuent à l'amélioration de son statut et augmente ses chances concernant sa participation à la prise de décision au sein du ménage. Ainsi, le contrôle de tous ces facteurs dans un modèle de régression multivariée pourrait permettre de mieux apprécier l'effet net de la participation de la femme à la prise de décision dans le ménage sur la baisse de la parité moyenne.

En outre, il ressort des données des EDS que la proportion des femmes en union qui utilisent la contraception, quelle que soit la méthode, a baissé entre 2011 et 2018, passant de 23% à 19%. Cette baisse est imputable à celle de la proportion des femmes qui utilisent la méthode traditionnelle qui est passée de 9% à 4%. En revanche, l'utilisation de la contraception moderne par les femmes en union a légèrement augmenté sur la période, passant de 14% à 15%. La méthode traditionnelle étant réputée inefficace, la baisse de la proportion des femmes en union qui utilisent cette méthode et l'augmentation de la proportion de celles qui utilisent la méthode moderne ont également contribué à la baisse de la fécondité entre 2011 et 2018.

Concernant la relation entre la baisse de la parité moyenne des femmes en union et le niveau d'instruction, il apparaît que l'effet de comportement (170.8%) est la principale source de cette baisse entre 2011 et 2018. Les femmes de niveau d'instruction primaire sont celles qui ont le plus contribué (226.2%) à cette baisse sur la période retenue. Cette contribution importante serait liée en partie à une utilisation accrue de la contraception moderne par les femmes en union de niveau d'instruction primaire. En effet, les données des EDS révèlent que le pourcentage des femmes de niveau d'instruction primaire qui utilisent la contraception moderne a augmenté entre 2011 et 2018, passant de 12,5% à 16%. Il est à rappeler que l'instruction est l'un des facteurs

déterminants de changement social, car elle est porteuse d'un nouveau mode de penser et d'agir (Rwenge, 1999). L'instruction peut favoriser l'abandon de certaines pratiques ou attitudes défavorables à la baisse de la fécondité. En effet, une personne instruite peut comprendre facilement l'importance de la contraception et se démarquer des préjugés socioculturels qui empêchent son utilisation. Pour Dyson et al., (1983), l'instruction contribue à accroître le pouvoir de décision des femmes au sein du ménage et les dote d'une plus grande indépendance. L'instruction de la femme redéfinit le rapport de pouvoir dans le processus de prise de décision à l'intérieur du ménage : une femme instruite a plus de possibilité d'accéder à une plus grande autonomie à l'égard de son conjoint, de sa famille ou sa belle-famille (Rakotondrabe, 2004).

Par ailleurs, il ressort des travaux (Lamlenn, 1993 ; Leridon, 2015) que la scolarisation améliore le statut et la mobilité sociale des femmes par des meilleures opportunités d'emploi et diminue ainsi leurs chances de maternité. Une longue fréquentation scolaire ou un niveau d'instruction élevé retarde l'âge au mariage des femmes, facilite la compréhension, la connaissance et l'utilisation des méthodes modernes de contraception et par conséquent aboutit à la baisse de la fécondité. De même, Ainsworth (1994) et Ayoub (2004) expliquent d'une part les effets positifs du niveau d'instruction de la femme sur ses comportements contraceptifs et d'autre part les effets négatifs sur sa fécondité par la contribution de l'instruction au changement des idéaux, perceptions et aspirations dans le domaine de la fécondité. Dans le même ordre d'idées, certaines études ont montré que l'instruction favorise l'accès des femmes au travail rémunéré, leur confère une plus grande autonomie dans la famille et dans la société, une meilleure connaissance en matière des méthodes modernes contraceptives et limite leur dépendance à leur fonction reproductive (Poggi et al., 2019). Une femme éduquée souhaitera que ses enfants le soient également et préférera en limiter le nombre pour pouvoir leur assurer une meilleure éducation. Pour Adjmagbo (1993), lorsque la baisse de la fécondité est induite par l'accès des femmes à l'instruction et à l'emploi, les répercussions sur leur statut peuvent être plus profondes et contribuer à une amélioration globale des relations de genre. L'éducation joue un rôle très important dans la réduction des niveaux de fécondité. Cependant, le contrôle de plusieurs facteurs démographiques, socio-culturels et économiques dans un modèle explicatif multivarié pourrait permettre d'affiner ces résultats.

S'agissant de la relation entre la baisse de la parité moyenne et le statut d'activité de la femme, les résultats mettent en exergue, comme dans les deux premiers cas, la prédominance de l'effet de comportement (112.9%) sur cette baisse entre 2011 et 2018. Les catégories sociales qui ont impulsé cette baisse sont constituées des travailleuses domestiques (226.7%) et des femmes exerçant une activité dans le secteur informel (165.6%). Cependant, en se

référant aux données des EDS, l'on constate que l'effet de comportement mis en exergue se rapporte en partie à l'augmentation de la proportion des femmes qui exercent des travaux domestiques et des activités dans le secteur informel qui utilisent la contraception moderne entre 2011 et 2018, passant respectivement de 11% à 15,7% et de 16,2% à 22,5%. Par ailleurs, on observe les mêmes tendances en ce qui concerne les trois premiers quintiles du bien-être économique. En effet, la proportion des femmes de niveau de vie très faible utilisant la contraception moderne a augmenté entre 2011 et 2018, passant de 2,4% à 4,2%. De même, les proportions de celles de niveaux de vie faible et moyen sont passées respectivement de 7,8% à 13% et de 13,8% à 17,2% sur la période retenue. Comme dans le cas de l'effet de l'instruction, l'accès des femmes au marché de l'emploi a été considéré depuis longtemps comme un révélateur de l'amélioration de leur position sociale (Bilampoa, 2014). En effet, pour une femme, avoir une activité rémunérée reconnue, surtout si elle contribue significativement aux revenus du ménage, lui permet d'accroître sa capacité de négociation, de décision et d'action, en d'autres termes son autonomie. Ainsi, dans une étude menée au Ghana, Dodoo (1993) a montré que l'autonomie influence la baisse de la fécondité et l'activité économique de la femme agit significativement sur cette relation. Il relève que plus le statut professionnel de la femme est élevé, plus elle a le pouvoir de négocier sur les questions de limitation des naissances avec son conjoint. Dans cette optique, les femmes qui exercent une activité économique ont plus de chances d'accéder à la prise de décision au sein du ménage et à un contrôle sur les ressources financières ; ce qui leur confère l'autonomie et un certain poids dans le ménage. Pour Rwenge (1999), l'occupation de la femme est plus décisive en matière de la baisse de la fécondité que celle du conjoint, dans le sens où elle est gestionnaire des revenus issus de son emploi qui lui procurent un pouvoir d'achat, lequel débouche sur le pouvoir de prise de décision au sein du ménage.

Conclusion

Il était question dans cet article de comprendre le changement social de la fécondité à travers l'autonomie des femmes en union au Cameroun, à partir des données des enquêtes démographiques et de santé de 2011 et 2018. Les méthodes de décomposition ont été utilisées pour identifier les sources de changement du niveau de fécondité des femmes en union entre 2011 et 2018 en fonction de leur pouvoir de décision, de leur niveau d'instruction et de leur statut d'activité. Il ressort de l'analyse que la baisse de la fécondité est essentiellement due à un effet de comportement, quelle que soit la variable de classification considérée. Les femmes dont la prise de décision dans le ménage relève du conjoint, de niveau d'instruction primaire, et exerçant des travaux domestiques ou des activités dans le secteur informel, auraient contribué

davantage à la baisse de la fécondité sur la période considérée. Cette contribution résulte d'une part, de l'augmentation de la proportion des femmes qui participent à la prise de décision dans le ménage (de 18% à 47%), et d'autre part, de l'augmentation de la proportion des femmes de niveau d'instruction primaire (de 12,5% à 16%), de celle des femmes exerçant des travaux domestiques (de 11% à 15,7%) ou des activités dans le secteur informel (de 16,2% à 22,5%), qui utilisent la contraception moderne entre 2011 et 2018.

Ces résultats sont intéressants. Ils confirment les travaux antérieurs qui ont mis en exergue le rôle de l'autonomie de la femme dans la baisse de la fécondité à travers sa capacité décisionnelle à opérer librement des choix en matière de procréation. L'importance de l'instruction et de l'occupation de la femme a été également mise en évidence. Cependant, cette étude présente quelques limites, notamment le caractère descriptif des méthodes de décomposition utilisées. Ces méthodes décrivent des effets bruts et non des effets nets. L'autonomie (ou le pouvoir décisionnel) de la femme peut être corrélée avec son niveau d'instruction ou avec son statut d'activité. C'est l'utilisation d'un modèle de régression multivariée qui permet de fournir une explication approfondie du phénomène étudié.

Remerciements : Nos remerciements au Programme DHS et à l'INS du Cameroun pour la mise à disposition gratuite des données.

Conflits d'intérêts : Nous déclarons qu'il n'y a pas de conflits d'intérêts.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

Références:

1. Adjamagbo A. (1993), Attitudes des femmes à l'égard d'une planification des naissances en contexte africain d'agriculture de rente, *transitions démographiques des pays du sud*.
2. Ainsworth M. (1994), Les déterminants socio-économiques de la fécondité en Afrique sub-saharienne. Sommaire des résultats d'un projet de recherche de la Banque Mondiale, 29p.
3. Ayoub S. (2004), «Effects of Women's Schooling on contraceptive use and fertility». In *African Population Studies*, vol. 19, n°2, pp. 139-157.
4. Bilampoia G. T. (2014), Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso, *Cahiers Québécois de Démographie*, vol 43 n°2, pp249-278.
5. Bougma M. (2014), Fécondité, réseaux familiaux et scolarisation des enfants en milieu urbain au Burkina Faso, thèse de Doctorat en Démographie, Université de Montréal, 253p.

6. Dagenais, H. et Piché V. (2000) « Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir », in J. Bisilliat et C. Verschuur (dir.), *Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique*, Paris, L'Harmattan : 31-36.
7. Dodoo A. (1993), *Insights into Spousal Differences in Reproductive Disagreement*, *Sociological Focus*, p.257-270.
8. Dyson et Moore (1983), on kinship structure, female autonomy, and demographic behavior in India. *Population development review*, Document n°21, 26p.
9. Eloundou P., Giroux S. et Tenikue M. (2017), *Comprendre le changement social : apport des méthodes de décomposition et application à l'étude du dividende démographique*, 47p.
10. Kamil F. et Kalule-Sabiti I. (2015), *Women's autonomy in Ghana : does religion matter ?* *African population studies*, vol 29, n°2.
11. Karasek.D (2013), « Autonomisation des femmes et nombre idéal d'enfants : examen des mesures EDS d'autonomisation en Afrique subsaharienne », *Perspectives Internationales sur la Santé Sexuelle et Génésique*, n° spécial de 2013, pp.10-21.
12. INS, Institut National de la Statistique (2018), *Rapport de l'enquête démographique et de santé (EDS), Cameroun*, 969p.
13. Lamle B. S. (1993), *l'éducation des femmes et la fécondité au Cameroun. Éducation, changements démographiques et développement, colloques et séminaires*, ORSTOM, pp 31-40.
14. Leridon H. (2015), *Théories de la fécondité : des démographes sous influence?* *Population*, vol.70, pp. 331-373.
15. Ngamtiaté A. V., Nganawara D. et Bouba Djourdebbe F. (2022), *Autonomie des femmes en union et faible fécondité au Cameroun*, *Annales de l'IFORD*, vol 22, n°1, pp.7-27.
16. Poggi C. et Waltmann J. (2019), *La (re)production des inégalités de genre : quels enjeux dans l'éducation, la santé et la reproduction sociale ?* *Papiers de recherche*, pp. 1-38.
17. Rabier S. (2020), *Les enjeux du dividende démographique pour les pays de d'Afrique : Une perspective de genre*, *Policy Paper*, pp.1-27.
18. Rakotondrabe F.P. (2004), *Statut de la femme, prise de décision et santé des enfants à Madagascar*, thèse de Doctorat en Démographie, Université de Yaoundé II Soa, IFORD, Cameroun, 374 p.
19. Rwenge M. (2003), *Gender relations, Women's status and Family Planning in Cameroon. Substantive report of the Project RF 98036 # 871*, IFORD, Yaounde, May 2003, 45p.
20. Rwenge M. (1999), *Changement social, structures familiales et fécondité en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun*, IFORD, (*Les cahiers de l'IFORD*) N°26, 269p.

21. Tenikue M., Konan Y. S., Moute C. E., et Zinvi D. F (2018). Le dividende démographique en Afrique. Premiers signes et estimation par la méthode de décomposition.
22. Ushma D., Upadhyay et Karasek D. (2013), Autonomisation des femmes et nombre idéal d'enfants : examen des mesures EDS d'autonomisation en Afrique subsaharienne, *Perspectives internationales sur la Santé Sexuelle et Génésique*, pp.10-21.
23. Wakam J. (1994), De la pertinence des théories "économistes" de la fécondité dans le contexte socioculturel camerounais et négro-africain, *Les Cahiers de l'IFORD*, Yaoundé, 527 p.